

UNE « INDIGESTION » A LA « GESTION INDIGENTE » DES CORPS DE L'ENVIRONNEMENT

La situation sur la gestion des Corps de l'Environnement n'évolue pas malgré les engagements pris. Pire ! Les problèmes s'amplifient de jour en jour.

Face à cette aggravation des problèmes, le Secrétaire général du SNE-FSU réagit :

Le 01 octobre 2007

Le Secrétaire Général du SNE-FSU

A Monsieur le Directeur de Cabinet
Ministère de l'Ecologie, du Développement et de
l'Aménagement Durables (MEDAD)
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : Absence de gestion des Corps de l'Environnement

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Votre prédécesseur auprès de madame la Ministre de l'Ecologie, monsieur Hugues BOUSIGES, s'était engagé auprès des organisations syndicales représentatives dans les Corps de l'Environnement sur un certain nombre de sujets.

En effet, à l'issue d'une rencontre qu'il présidait le 20 février 2007 et à laquelle participaient les administrations de l'ex-MEDD et des établissements publics concernés, plusieurs points de « gestion courante » devaient être traités et réglés rapidement (4 mois).

Certains de ces dossiers accusaient déjà des retards de plusieurs mois, voir d'un an.

Plus de 6 mois après cette rencontre, non seulement le retard n'a pas été comblé mais il s'est lourdement creusé. Le SNE-FSU ne peut se contenter d'entendre comme motif de la part des administrations, la vacance, certes réelle, des postes normalement dédiés à la gestion des 2 Corps de l'Environnement.

... / ...

Voici quelques exemples des dossiers en attente qui en disent long sur la gravité de la situation :

- plus de 500 promotions, validées dans les CAP de décembre 2006, qui devraient prendre effet soit au 1^{er} janvier 2006, soit au 1^{er} janvier 2007 pour l'ensemble des 4 grades de promotions.
- plus de 140 décisions individuelles de reclassement, en application du décret n°2007-881 publié le 15 mai 2007, dans un dossier en attente depuis 2003.
- plusieurs dizaines de décisions de mutation alors que les personnels occupent leur poste, ce qui engendre pour certains des risques évidents de rupture de la paie (en cas de changement de comptable).
- le traitement des notations 2005 et 2006 et de leur corollaire en matière d'avancement d'échelon bonifié.
- les validations des services de centaines d'agents de l'ONCFS, dont certains seront à la retraite avant d'avoir obtenu le droit d'option légal et le déblocage de la situation pour tous les agents de l'ONEMA concernés après 6 ans d'inaction.

Ce ne sont ici que les exemples les plus marquant dans le blocage de la gestion collective. S'y ajoutent plusieurs situations individuelles, connues de vos services, qui méritent une attention toute particulière :

- la titularisation au 1^{er} janvier 2006 de monsieur XXX, après bientôt 2 ans d'attente.
- la régularisation de la carrière de monsieur YYY suite à un jugement du 03 janvier 2007, après 17 ans d'attente.
- la promotion avant leur départ imminent à la retraite de messieurs B.A., B.G., G.D., R.J.-M., ...

Face à cette situation de crise, vous comprendrez que le SNE-FSU vous demande d'explorer toutes les solutions afin que l'appui nécessaire soit donné aux gestionnaires pour aboutir à un règlement dans les prochaines semaines. Nous ne pouvons imaginer que ces personnels fassent les frais du vide créé par l'absorption de l'ex-MEDD par le MEDAD ...

Les personnels concernés sont passés de l'impatience à l'exaspération !

Le SNE-FSU ne peut concevoir de démarrer les discussions de l'organisation du futur MEDAD sans que des garanties soient fournies pour le traitement rapide de ces dossiers concernant les 2500 fonctionnaires de l'Environnement.

Dans l'attente, je vous prie de croire, monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général du SNE-FSU
Laurent FAURE

Plus que jamais, ne baissons pas les bras !!!
L'union fait la force dans l'adversité.

N'hésitez pas à nous contacter :
sne@oncfs.gouv.fr